



DATES A RETENIR

- Animation CLS
le vendredi 12 février à partir de 20h00 - (Heillecourt)
Tournoi de la FIFA sur consoles de jeux
- Balayage des rues
les vendredis 19 février, 5 et 19 mars et 2 avril
- Stages de la Chenille
de 10 à 16 heures - Salle Polyvalente
les 16, 17 et 18 février, et les 23, 24 et 25 février
- Marché fermier
de 9h00 à 13h00 - Parking de la Mairie
les samedis 20 février, 6 et 20 mars.
- Rendez-Vous du Développement Durable
le mercredi 3 mars - 17h30 : visite de l'usine d'épuration de Maxéville. Nombre de places limités (tél : 03 83 56 21 22).
- Heure du conte
le mercredi 3 mars - 14h30 à 15h15
à la Bibliothèque Municipale
- Rendez-Vous du Développement Durable
le samedi 3 avril - 14h00 : Conférence sur l'entretien d'un verger
Hôtel de ville et sortie sur les coteaux.
- Chasse aux Œufs
le dimanche de Pâques le 04 avril - 10h00
Parc de la Ronchère
- Restitution du compost
le jeudi 8 avril - Parking du Mancès
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30

AU CONSEIL MUNICIPAL

Délibérations du 25 janvier 2010

DECISIONS DU MAIRE

Madame le Maire informe le Conseil Municipal des décisions prises au cours du 2^{ème} trimestre 2009 en application de L.2122-22 du code général des Collectivités territoriales.

CONTRAT UNIQUE D'INSERTION

Le Contrat Unique d'Insertion est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2010. Ce dispositif permet d'embaucher des demandeurs d'emploi pour lesquels la rémunération est prise en charge à hauteur de 90% par l'Etat. Pour les besoins de la Commune, 2 emplois pourraient être créés dans le cadre de ce dispositif :

- 1 poste pour 20 heures par semaine dans le secteur administratif,
- 1 poste à plein temps aux Services Techniques pour l'entretien des espaces verts.

Le pôle emploi sollicité pour le recrutement de 2 postulants propose 1 habitante de Houdemont pour l'emploi administratif et une personne de Maxéville pour l'emploi aux Services Techniques. Ces personnes entreraient en fonction dès le 1^{er} février 2010.

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à :

- créer ces 2 emplois aidés dans le cadre du Contrat Unique d'Insertion,
- signer avec la Maison de l'Emploi et les demandeurs d'emploi concernés les contrats nécessaires à leur embauche.

AIDE AUX SINISTRES D'HAÏTI

Le 12 janvier dernier, un terrible tremblement de terre a frappé durement les habitants de la république d'Haïti. Madame le Maire souhaite que la Ville de Houdemont, en solidarité avec le peuple haïtien, verse à la « Fondation de France », une subvention exceptionnelle pour contribuer aux secours internationaux organisés sur le terrain.

Le Conseil Municipal s'associe pleinement à cette démarche et alloue une somme de 2 000 € destinée aux secours des victimes du séisme.

LIGNE DE TRESORERIE

La commune doit pouvoir disposer à tout moment d'une ligne de trésorerie pour faire face à tout besoin éventuel et ponctuel de disponibilité.

Deux organismes bancaires ont répondu, pour l'ouverture d'une ligne de trésorerie d'un maximum de 50 000 € : le Crédit Mutuel et la Caisse d'Epargne.

Le Conseil Municipal retient la Caisse d'Epargne qui fait la meilleure offre avec un taux de 0,34764% (taux moyen mensuel du marché monétaire, le TM4) avec une marge de 0,65% qui conduit à un taux global de 0,99764% (contre 1,14764% au Crédit Mutuel) et autorise Madame le Maire à signer le contrat avec cet établissement bancaire pour cette opération.

Il est rappelé que cette ligne de trésorerie n'affecte pas le poids de la dette de la Commune.

AMTE 2^{ème} PERIODE

Au titre de la 2^{ème} période d'activité de l'AMTE (du 9 novembre au 18 décembre 2009), le Conseil Municipal autorise à attribuer aux associations partenaires de l'AMTE les sommes suivantes :

Association	Nombre de séances	Montant versé (en €)
Club Jeux de Société	9	230,49
Gym's Houd	20	512,20
Basket Club	6	153,66
La Chenille	18	460,98
Tennis Club	12	307,32
Club des Arts	12	307,32
TOTAL		1 917,97

Ces sommes sont prélevées sur la subvention allouée à l'AMTE et prévue au budget 2009 (article 6574).

TARIFICATION DES ACTIVITES AMTE

Les activités de l'AMTE sont reconduites pour l'année scolaire 2009-2010 pour les enfants des classes du CP au CM2 exclusivement et qui résident à Houdemont, scolarisés ou non dans la Commune.

Généralement les périodes d'activités sont de 6 semaines, la tarification établie et de :

- 13 € pour 2 activités maxi. par semaine (pour 6 semaines),
- 16 € pour 3 activités maxi. par semaine (pour 6 semaines).

Or, la période du 28 septembre au 23 octobre 2009 ne comportant que 4 semaines, le Conseil Municipal valide le tarif suivant :

- 10 € pour 2 activités maxi. par semaine (pour 4 semaines),
- 12 € pour 3 activités maxi. par semaine (pour 4 semaines).

INFORMATIONS DU MAIRE

■ Délégations :

Madame le Maire a décidé la création de nouvelles délégations :
la délégation « Prévention, Encadrement et animations estivales pour les jeunes et Santé », confiée à Dominique Pochon,
la délégation Information et Communication, confiée à Daniel Bigerel,
la délégation Développement Durable, confiée à Paul Mougel.

■ Elections Régionales :

Les premier et second tours des Elections Régionales se dérouleront les 14 et 21 mars 2010. La constitution des bureaux de vote est en cours et Madame le Maire fait appel à toutes personnes volontaires pour y être assesseurs.

Autres informations

INTERNET HAUT-DEBIT

Comme annoncé dans nos précédents bulletins, Internet par la WiFi arrive à Houdemont. Le projet, conduit par le Grand Nancy, a pris quelque retard, notamment sur l'émetteur du haut de Belmont, situé à la limite des communes de Hillecourt et Laneuveville et qui concerne Houdemont

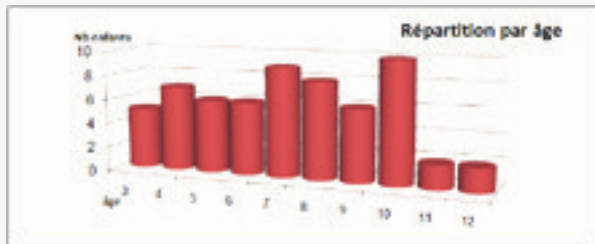
En attendant l'organisation par l'opérateur ALSATIS d'une réunion d'information, vous pouvez consulter la zone de couverture de la WIFI sur son site : www.alsatis.fr, rubrique carte et éligibilité.

Sports-Loisirs-Jeunesse

ENQUETE

Pour connaître les besoins des parents pour la garde d'enfants de 3 à 12 ans les mercredis et/ou congés scolaires, la « Commission Sports-Loisirs-Jeunesse-Petite Enfance » a lancé une enquête auprès des 225 familles concernées, soit 318 enfants.

Merci aux 37 familles qui ont répondu (61 enfants). Globalement, par leurs réponses, les familles expriment un vif intérêt à la question.



Animations

LA CHASSE AU ŒUFS



Le dimanche 4 avril, jour de Pâques, le Comité des Fêtes de Houdemont organise la traditionnelle Chasse aux Œufs. En effet, près de 2 500 œufs en chocolat seront disséminés dans le parc de la Ronchère, et les enfants d'âge scolaire (2 à 10 ans) pourront en faire la collecte.

Les plus chanceux pourront trouver un œuf d'Or qui leur permettra de recevoir en plus un joli cadeau.



FETE DE LA RHUBARBE



Cette année, le samedi 8 mai, c'est une journée exceptionnelle que proposeront les « Maîtres Rhubarbiers » du Comité des Fêtes pour la 13^{ème} « FETE DE LA RHUBARBE ».

Après le défilé et la dégustation de la tarte à la rhubarbe géante, plus de 50 commerçants ou artisans exposeront leurs marchandises ou leurs créations.

Plusieurs stands pour se restaurer et se désaltérer, des animations et des jeux pour vous divertir, de la musique pour danser et surtout le grand spectacle « Médiéval » vous permettront de passer une agréable journée de printemps.

Dès maintenant, réservez cette journée pour ne pas manquer cet évènement exceptionnel bien connu dans toute la région.

HOUEMONT

Une piste cyclable le long de la RN57



La section de la RN57 Nancy-Epinal située entre l'Institut des sciences de l'ingénieur (ISIN), à Vandœuvre, à hauteur de la naissance de la B33, et la bretelle menant au centre commercial de Houdemont (CORA) est actuellement en pleins travaux.

La chaussée, à la sortie du pont qui débouche sous l'autoroute, jusqu'à la hauteur de la zone industrielle de Heillecourt, est parsemée d'une multitude de bottes de paille, la circulation y est réduite à 60km/h, l'activité de plusieurs entreprises y est particulièrement intense. Au carrefour de Heillecourt, les feux ont été mis mode en clignotant, ainsi qu'à l'entrée de la zone industrielle. On ne saurait trop recommander aux usagers d'être particulièrement prudents, car déjà de nombreux automobilistes ont tamponné les bottes de paille, heureusement sans grands dommages.

La subdivision d'Heillecourt de l'Equipeement fait d'une pierre deux coups : De la place Gérard d'Alsace Jusqu'à Ludres.

On sait qu'une piste cyclable, parallèle à la RN57, doit être construite, reliant la place Gérard d'Alsace, à Vandœuvre, via le boulevard Barthou, allant jusqu'à Ludres. Le projet est donc en cours d'exécution à partir du carrefour Barthou (foire-exposition). Les travaux concerneront deux sections. La première allant de l'église St-François d'Assise jusqu'à l'entrée de la zone industrielle de Houdemont-Heillecourt, la seconde devant atteindre le carrefour du CD115b, avec la RN57, à Ludres (sortie actuelle provisoire de la B33).

La maîtrise de la portion Gérard

d'Alsace-carrefour Barthou appartient au district, l'autre partie appartient aux services de l'Equipeement. Précisons que la deuxième section Houdemont-Ludres sera entreprise dès la fin octobre. Les travaux en cours portent notamment sur la rectification de la signalisation au sol ; on procède à l'effaçage, par jets de sable à haute pression, des anciennes bandes blanches et au traçage, avec une peinture nouvelle, de toute la future signalisation.

La RN57, sur cette portion Vandœuvre-Houdemont, sera réduite à deux voies de circulation, au lieu de trois ; par endroits, des « tourne à droite ou à gauche » seront remis en place à chacun des grands carrefours de cet important axe routier : aux entrées du marché de gros, de Heillecourt et de la zone industrielle.

Le chantier a été confié à un groupement d'entreprises. Colas doit réaliser la piste cyclable (6km de long, 3m. de large) réservée aux vélos et aux deux-roues en dessous de 50cc, aux. Bertolani est chargé de l'effaçage des signalisations au sol, tandis que l'Equipeement exécutera les nouvelles peintures de signalisation. Ces travaux mettent un grand nombre d'ouvriers et d'engins en œuvre, ce qui justifie l'importance spectaculaire de cette action rondement menée.

On a profité de l'occasion pour effectuer, à la sortie du pont de Houdemont (face garage Renault), la mise en place, sous la route, de gaines qui alimenteront les futurs feux tricolores qui régulariseront la circulation et faciliteront notamment l'accès aux installations de L'Est Républicain.

Ainsi, au printemps 1981, on

Votre Messenger

N'oubliez pas que vous pouvez consulter et télécharger tous les numéros du Messenger depuis janvier 2001 sur le

INFOS - DIVERS - INFOS -

A la Chenille

La Chenille organise les :

- 16, 17 et 18 février 2010
- 23, 24 et 25 février 2010

de 10h00 à 16h00 - Salle Polyvalente, des stages d'activités manuelles pour les enfants et adolescents : pâte à sel, cartonnage, patchwork sur mousse, peinture sur tissus, scrapbooking, cartes brodées, perles, vannerie, etc.

Les repas froids seront tirés du sacs.

TARIFS pour les 3 jours :

- 44 € pour les enfants à partir de 5 ans
- 47 € pour les enfants à partir de 8 ans

Renseignements et inscriptions, s'adresser directement à Madame Dominique GERMAIN, Téléphone : 03 83 54 38 53



Au C.C.A.S.*

Pour la deuxième année consécutive, la Communauté Urbaine du Grand Nancy s'associe à la campagne nationale d'information sur le dépistage du cancer colorectal.

Cette campagne s'adresse à tous les hommes et femmes âgés de 50 à 74 ans qui souhaitent s'informer sur les risques du cancer colorectal et de la manière simple de le dépister.

Dans le cadre de cette campagne, la Ville de Houdemont, ADECA 54 et l'association URILCO Lorraine organisent,

le vendredi 19 mars 2010 à 18 heures
Salle Polyvalente,

une conférence-débat sur le thème du
« **dépistage organisé du cancer colorectal** ».

(*) Centre Communal d'Action Social



Au C.L.S.

BSR



Pendant les périodes de vacances scolaires, des stages pour obtenir le BSR (Brevet de Sécurité Routière) sont proposés aux jeunes des communes de Fléville, Heillecourt, Houdemont et Ludres.

Le nombre de places est limité à 8 stagiaires par session, il est donc indispensable de réserver auprès d'Amélie GELMI Secrétaire du CLSI (03.83.55.17.20) à la Mairie de Heillecourt.

LES ANIMATIONS DU CLS

Les jeunes Houdemontais de 14 à 17 ans peuvent s'inscrire auprès de Sébastien Habillon (06 60 20 33 26) pour participer à un tournoi de « FIFA » sur console de jeux qui aura lieu le vendredi 12 février 2010 à partir de 20h00 au Club House de Heillecourt.



Cadre de vie

CLOTURES SUR LA VOIE PUBLIQUE

Il est rappelé (voir le Messenger de janvier 2009) que les clôtures en limite de propriété donnant sur le domaine public, installées en lieu et place des végétaux atteints par la maladie due aux « scolytes », **doivent respecter** la réglementation définie par le Plan Local d'Urbanisme (PLU) en vigueur dans notre commune depuis le 17 octobre 2007, et qui proscrit notamment les clôtures plastifiées.

Extrait du P.L.U.

ARTICLE UB.UC.11 : ASPECT EXTERIEUR

11.3 Clôtures

Les matériaux synthétiques imitant les faux arbres ne sont pas considérés comme des plantations végétales.

La Municipalité souhaite vivement que cette réglementation, respectée par une large majorité de Houdemontais attentifs à leur environnement, le soit par tous pour éviter tout recours à la contrainte pour mettre en application les dispositions du PLU.



FLEURISSEMENT 2010

Cette année, le fleurissement de la commune aura pour thème : « **LE VENT** »

Après l'Eau en 2009, cette autre forme d'énergie renouvelable sera mise en valeur et viendra agrémente les différents massifs floraux répartis sur la commune. Ainsi les Services Techniques travaillent déjà à la réalisation d'éléments de décoration comme :

- un moulin à vent qui symbolise la transformation du vent en énergie motrice et renouvelable,
- une rose des vents,
- une manche à air qui nous indiqueront l'orientation idéale pour le décollage de nos projets,
- l'éolienne, mise en place en 2009, et qui fera la transition entre les deux énergies, sera rafraîchie avec de nouvelles couleurs.



Développement Durable



Le comité « Développement Durable » de la Ville de Houdemont souhaite recueillir l'avis de ses habitants et identifier ses attentes en matière de Développement Durable.

Un questionnaire est distribué avec le MESSAGER de janvier, et soyez, par avance, remerciés de bien vouloir de prendre quelques minutes pour répondre à cette enquête.

Pour les personnes qui souhaitent s'exprimer individuellement au sein d'un même foyer, un exemplaire imprimable du questionnaire (format PDF) est disponible sur le site internet de la Ville : **houdemont.fr**, rubrique « Développement Durable »

Les résultats de l'enquête vous seront restitués lors d'un futur Rendez-Vous du « Développement Durable ».

Prochains Rendez-Vous du Développement Durable :

- Le mercredi 3 mars 2010 à 17h30 pour la visite de la station d'épuration de Maxéville (STEP). Nombre de places limité, s'inscrire en Mairie (03 83 56 21 22)
- Le Samedi 3 avril, après une conférence de l'association des « Croqueurs de Pommes » sur l'entretien des vergers, balade de découverte des coteaux de Houdemont (sources, vergers, ruches de l'école primaire, etc.).